



Place Gabriel péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Service Urbanisme
☎ 01.48.92.44.44

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 094 022 24 C0162

Déposé le : 04/12/2024

Demandeur : Madame ZERELLI Nabyla

Sur un terrain sis à : 33 avenue Jean Bouin à
Choisy-le-Roi (94600)

Références cadastrales : 22 AN 120

Nature des travaux : Travaux divers

MADAME ZERELLI NABYLA

33 AVENUE JEAN BOUIN

94600 CHOISY-LE-ROI

OBJET :

**DECLARATION PREALABLE
REJET TACITE**

Madame,

Par un courrier en date du 06/01/2025 nous vous informions que votre demande de **DÉCLARATION PRÉALABLE** était incomplète et nous vous demandions de faire parvenir à la mairie dans un délai de trois mois un certain nombre de pièces.

A ce jour, vous n'avez complété votre demande que partiellement en date du 21/01/2025 et le 12/03/2025, c'est pourquoi nous nous permettons de vous rappeler qu'en vertu de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, votre demande a fait l'objet d'une **DECISION TACITE DE REJET**.

Vous n'êtes donc pas autorisé à réaliser les travaux envisagés dans le dossier de déclaration préalable.

Je vous invite dès lors à déposer une nouvelle demande d'autorisation en mairie.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Madame, l'assurance de ma considération distinguée.

A Choisy le Roi, le 08/04/2025

le Maire,

Tonino PANETTA
Maire de Choisy-le-Roi

